

Appel à Manifestation d'Intérêt 2026 SHAPE-Med@Lyon Cahier des Charges

Date de soumission : 6 novembre 2026 à 17h00 (CET)

A. Contexte et objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI SHAPE 2026)

SHAPE-Med@Lyon s'appuie sur l'ensemble des forces scientifiques du site de Lyon-Saint Etienne pertinentes pour développer des projets dans le domaine de la santé au sens large. S'appuyant sur une définition de la santé incluant le bien-être, telle que promue par l'OMS, SHAPE-Med@Lyon cherche à faire converger la médecine 5P et l'approche One Health liant santé humaine, animale et environnementale. SHAPE-Med@Lyon s'inscrit nécessairement dans le cadre d'une approche holistique, afin de replacer les individus dans leur interaction avec leurs contextes social et environnemental, avec comme objectif le développement de solutions pour l'amélioration de la santé et du bien-être à l'échelle des populations et des individus.

L'Institut de Recherche Transdisciplinaire en Santé est en charge de la mise en œuvre de SHAPE-Med@Lyon. L'institut est composé d'un conseil des membres, d'un directoire, d'un conseil scientifique et de l'innovation (CSI) et d'un comité de la formation et de l'expertise (CFE). Son objectif est de construire un écosystème de recherche répondant à la diversité des questions de santé à travers cette vision transdisciplinaire. Si la rencontre des disciplines a débuté autour de cinq ateliers thématiques : i) Approches transdisciplinaires pour comprendre, prévenir et soigner les cancers ; ii) Adaptation et évolution des maladies infectieuses ; iii) Troubles cérébraux, remédiation et société inclusive ; iv) Santé et territoire ; et v) Sciences et ingénierie des données, tout projet s'inscrivant dans le cadre général du projet est bienvenu.

L'objectif de cet AMI 2026 est de permettre aux membres de la communauté de faire émerger des projets de recherche collaborative qui s'inscrivent dans la stratégie scientifique de SHAPE-Med@Lyon de transdisciplinarité, de trans-sectorialité et d'approche One Health. Il cherchera aussi à soutenir des projets en continuité d'un projet d'amorçage précédemment financé. Ce **recensement non sélectif** de projets permettra, grâce à des discussions collectives autour de ces propositions au sein des ateliers de restitution, de former des consortia multidisciplinaires. Des propositions même incomplètes pourront être soumises, les échanges au sein des ateliers pouvant aider à identifier les équipes susceptibles d'apporter une dimension transdisciplinaire complémentaire, au sein de SHAPE-Med@Lyon, mais également en lien avec un ou plusieurs instituts thématiques de la ComUE Université de Lyon ([voir la liste des instituts thématiques](#)). Suite à cet AMI, un appel à projet sera publié fin novembre 2026 (voir détails section B). Les réponses à l'AMI permettront également de structurer des projets qui pourront être soumis à d'autres guichets de financement que les appels à projet de SHAPE-Med@Lyon.

B. Etapes importantes et types de projets financés



1. Première étape | Appel à Manifestation d'Intérêt (Clôture : 6 novembre 2026)

Dans la même philosophie que pour les années précédentes, cet AMI 2026 a pour objectif de faire émerger des idées concrètes de projets qui pourront être déployées sous la forme d'un projet allant de 24 à 48 mois. Comme sur l'AAP2025, il n'y aura pas, en 2026, de distinction entre projets d'amorçage et projets structurants. Par ailleurs, en plus de projets totalement nouveaux, l'AMI 2026 (et l'AAP 2026) est ouvert à des projets en continuité d'un projet d'amorçage précédemment financé. Il est également possible de resoumettre à l'AMI 2026 un projet déposé précédemment mais non retenu. Les réponses à l'AMI pourront être rédigées en français ou en anglais.

2. Deuxième étape | Temps d'échange entre les porteuses et porteurs de projet et les équipes d'animation (novembre/décembre 2026)

A l'issue de la synthèse des réponses à l'AMI par les équipes d'animation des différents ateliers, des temps d'échange en atelier seront organisés (période prévue du fin novembre - début décembre 2026) pour des présentations orales de chaque projet. A cette étape, un soutien actif de la part des équipes d'animation visera à compléter les partenariats et garantir l'interdisciplinarité et la structuration des projets, si cela s'avère nécessaire. L'ouverture à d'autres instituts thématiques du site sera également un atout pour compléter le partenariat lorsqu'approprié.

3. Troisième étape | Appel à projets unique (Publication : fin novembre 2026 - Clôture : 05 mars 2027)

Projets de 24 à 48 mois avec financement d'un ou plusieurs postes (IE, IR, Doctorant, Postdoctorant, ...) et une moyenne de 100K euros de financement global/année de projet. Ces projets seront des mini-consortia de plusieurs équipes de champs disciplinaires différents et complémentaires (en moyenne un recrutement environné par partenaire éligible, possibilité de décharge pour les cliniciennes et cliniciens...). Le budget total prévisionnel pour cet AAP est de 3 M€ sur les fonds de SHAPE-Med@Lyon. L'articulation avec d'autres programmes de recherche, de formation et de maturation/innovation existants sur le site Lyon St Etienne sera précisée dans l'AAP. Ces projets seront soumis en anglais pour une évaluation par des experts

extérieurs nationaux et internationaux. Au regard de ces évaluations, le Conseil Scientifique de l'Institut Transdisciplinaire transmettra une proposition aux instances décisionnaires du projet SHAPE-Med@Lyon.

C. Attendus de l'AMI

Attendus

- Inter/Transdisciplinarité des propositions
- Approche One Health
- Approches participatives
- Nouveauté du projet vis-à-vis de l'état de l'art et/ou des collaborations (lors d'une première soumission)
- Résultats obtenus précédemment et consolidation du partenariat pour les projets en continuité d'un projet d'amorçage
- Prise de risque et caractère innovant des projets

Définition du concept One Health

En 2021, le groupe « Une seule santé » réunissant des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), a livré une définition de référence du concept « One Health » : *« One Health est une approche intégrée et fédératrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Elle reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large est étroitement liée et interdépendante. L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble afin d'améliorer le bien-être et de lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes, tout en répondant au besoin collectif d'eau, d'énergie et d'air propres, d'aliments sains et nutritifs, en prenant des mesures contre le changement climatique et en contribuant au développement durable ».*

L'approche « One Health » prend en compte les interactions étroites entre la santé des humains, des animaux, des végétaux et de l'environnement. Elle vise à décloisonner les disciplines et à faire travailler ensemble scientifiques, professionnels et décideurs de différents secteurs. L'objectif est de mieux comprendre les risques sanitaires et agir plus efficacement pour les prévenir.

L'OMS le définit ainsi : Le principe « Une seule santé » consiste en une approche intégrée et unifiée qui vise à équilibrer et à optimiser la santé des humains, des animaux, des végétaux et des écosystèmes. Il s'appuie sur les liens étroits et interdépendants qui existent entre ces domaines pour mettre au point de nouvelles méthodes permettant de surveiller et de combattre les maladies (<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/one-health>).

Définition de l'interdisciplinarité/transdisciplinarité attendue

Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité vise à croiser et intégrer les démarches scientifiques de chaque discipline en vue d'étudier le même objet. Cette démarche s'inscrit dans une perspective globale qui est capable de prendre en compte ce que les disciplines connexes apportent de plus en termes de connaissance. Ici, l'effort se porte sur la cohérence et la complémentarité des méthodologies proposées par chaque approche disciplinaire et sur la production de résultats travaillés en commun.

Transdisciplinarité

Promouvoir la transdisciplinarité, c'est viser à transcender les approches disciplinaires dans la façon de poser les questions de recherche, les méthodologies et les résultats proposés. La transdisciplinarité vise ainsi à envisager l'objet d'étude dans sa complexité et de façon totalement intégrative. La transdisciplinarité renvoie à une posture scientifique, épistémologique qui se situe à la fois entre, à travers et au-delà des disciplines, des approches compartimentées (Pohl, 2011).

SHAPE-Med@Lyon souhaite faire émerger à terme une pratique transdisciplinaire. Pour cela, la priorité sera donnée aux projets croisant et intégrant non seulement les disciplines, mais aussi les grands domaines disciplinaires, ainsi qu'un ancrage dans la société au travers d'approches participatives ou de collaborations avec des partenaires socio-économiques ou des collectivités.

D. Partenariat des projets

Périmètre du partenariat

- Les projets associeront au minimum deux co-porteuses/porteurs appartenant à 2 unités/structures de recherche différentes, sur la base d'une nouvelle collaboration et issues de 2 champs disciplinaires différents.
- Les deux co-porteuses/porteurs du projet doivent faire partie des partenaires de SHAPE-Med@Lyon ([voir la liste](#)) ou d'un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) du site Lyon St Etienne.
- Les 2 co-porteuses/porteurs du projet devront avoir un statut permanent ou être titulaire d'une chaire.
- Les 2 co-porteuses/porteurs du projet ne pourront porter qu'un seul projet lors de cet AAP 2026 et ne pourront pas porter un projet financé par SHAPE-Med@Lyon dont le financement sera encore en cours en septembre 2027. Ils/elles peuvent par contre participer à un autre AMI en tant que partenaire.
- Des partenariats avec des acteurs socio-économiques et les citoyens sont encouragés, mais ces partenaires seront financés sur leurs fonds propres.
- Des partenariats avec des acteurs académiques hors Lyon-Saint Etienne ou des acteurs socio-économiques sont possibles, mais ces partenaires seront financés sur leurs fonds propres.

E. Financement

Suite à cet AMI 2026, l'Institut Transdisciplinaire en Santé lancera l'AAP 2026 avec pour objectif de financer des projets de recherche collaboratifs – budget total prévisionnel de cet appel de 3 M€. Les financements permettront soit le lancement de nouveaux projets de recherche collaboratifs, soit la continuité d'un projet déjà financé et dont le financement sera terminé en septembre 2027. Les projets pourront bénéficier d'une aide financière pour subvenir aux dépenses de personnel affectés spécifiquement à ces projets et de fonctionnement associé.

Recrutement de personnel (voir grilles salariales de Lyon 1 Université en annexe)

- des contrats doctoraux de 3 ans (sur les projets d'au moins 36 mois), avec une possibilité de financement d'une quatrième année de formation à l'interdisciplinarité. Les doctorantes/doctorants devront être co-supervisés par les co-porteuses/porteurs du projet, figurer dans l'organigramme de l'une des 2 équipes co-porteuses et être inscrits dans l'une des Ecoles Doctorales du site Lyon St Etienne.
- des contrats post-doctoraux ;
- des contrats d'ingénieurs d'étude, de recherche ou assistants ;
- des contrats de chargés de recherche clinique et de paramédicaux (feront l'objet d'une convention de reversement entre Lyon1 Université et la structure clinique).

Frais de fonctionnement

Ils comprennent :

- les gratifications de stages de master (6 mois maximum) ;
- les coûts de fonctionnement (consommables, etc) ;
- le petit équipement (< 4 000 €) ;
- les frais de mission (max. 10 000 € / projet) ;
- les frais de publication (max. 10 000 € / projet) ;
- les prestations externes (NB : les prestations entre partenaires du consortium sont exclues par le règlement financier de l'ANR).

- Les dépenses éligibles seront définies par le règlement financier de l'ANR (téléchargeable sur le site de SHAPE sous l'onglet 'Appel à projets').
- Le financement d'un projet ne libère pas ses participants de remplir les obligations liées à la réglementation, aux règles d'éthique et au code de déontologie applicables à leur domaine d'activité.

F. Procédure de soumission de l'AMI

Le dossier de soumission devra comporter l'ensemble des éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique du projet. Il devra être complet au moment de la clôture de l'AMI 2026 (**6 novembre 2026 à 17h**). Aucun élément complémentaire ne pourra être accepté après la clôture de l'AMI.

Le dossier complet de soumission de l'AMI est constitué d'un document technique rédigé en français ou en anglais comprenant une description du projet envisagé selon le format fourni : A. Identité générale du projet ; B. Description du projet ; C. Besoins de compétences complémentaires ; D. Aide financière demandée et E. Co-financement. Il convient également de ne pas oublier les deux documents en annexes : la liste des 10 publications scientifiques les plus significatives des équipes concernées et les courts CV des co-porteuses/porteurs.

Le dossier est à soumettre de manière électronique, sous forme d'un unique document pdf, sur le site internet de SHAPE-Med@Lyon (Onglet 'Appel à projets') **avant le 6 novembre 2026 à 17h00** (CET), délai de rigueur.

La dernière version soumise sur le site internet sera prise en compte.

Merci de nommer le fichier de soumission : **AMI2026_Acronyme_NomPorteur1_NomPorteur2**

Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe SHAPE-Med@Lyon sur l'adresse générique : contact@shape-med-lyon.fr

ANNEXE : Grilles salariales pour les recrutements à Lyon 1 Université

Grille salariale des post-doctorants

<i>Selon l'ancienneté dans les fonctions de recherche hors expériences acquises en doctorat</i>	Coût chargé mensuel	Brut salarial mensuel	Net salarial mensuel estimé
Chercheurs ancienneté jusqu'à 2 ans inclus	4 028 €	2 877 €	2 311 €
Ancienneté >= 2 ans < 7 ans	4 910 €	3 507 €	2 817 €
Ancienneté >= 7 ans < 10 ans	5 121 €	3 658 €	2 938 €
Ancienneté >= 10 ans < 15 ans	5 324 €	3 803 €	3 054 €

Attention, contrat égal ou inférieur à un an, inclure l'indemnité de fin de contrat : rajouter 10% du coût chargé x période.

Grille salariale des doctorants

<i>Selon l'ancienneté dans les fonctions de recherche hors expériences acquises en doctorat</i>	Coût chargé mensuel	Brut salarial mensuel	Net salarial mensuel estimé
Doctorant contractuel sans ACE (à compter du 1 ^{er} janv. 2026)	3 220 €	2 300 €	1 847 €
Doctorant contractuel avec ACE (à compter du 1 ^{er} janv. 2026)	3 613 €	2 300 € ACE : 280 €	2 072 €

Grille salariale des ingénieurs (1^{er} échelon)

Catégorie A	INM	Coût chargé mensuel	Brut salarial mensuel	Net salarial mensuel estimé
Assistant ingénieur	376	3 249 €	2 320 €	1 863 €
Ingénieur d'étude	395	3 548 €	2 534 €	2 035 €
Ingénieur de recherche	465	4 217 €	3 012 €	2 419 €

Attention, contrat égal ou inférieur à un an, inclure l'indemnité de fin de contrat : rajouter 10% du coût chargé x période.